



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Phares et balises

Question écrite n° 38386

#### Texte de la question

M Philippe Puaud attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la mer sur le projet de transfert du service technique des phares et balises (STPB), de Bonneuil-sur-Marne, dans le Val-de-Marne, vers la région brestoise. Par l'étendue de ses missions, le STPB est appelé à intervenir sur l'ensemble du territoire métropolitain, mais également dans les départements et territoires d'outre-mer. Une excentration du STPB vers la région brestoise augmenterait considérablement, non seulement les frais de fonctionnement du service, mais aussi les pertes d'heures de travail dues au temps de déplacement des agents. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les raisons qui motivent cette décision de transfert.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Puaud Philippe](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38386

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** mer

**Ministère attributaire :** mer

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mars 1988, page 1245